

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le **Centre Régional de la Propriété Forestière** (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

Qu'est-ce que la Chambre d'agriculture ?

Le service forestier de la **Chambre d'Agriculture** intervient notamment pour le conseil aux propriétaires forestiers, le Bois énergie et les vergers à champignons (truffes).

Contact ; Jean-michel Rayne 06 71 07 71 37 / jean-michel.rayne@hautes-alpes.chambagri.fr

COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière

Antenne des Hautes-Alpes

à la chambre d'agriculture

8 ter rue de Bresson 0510 GAP Cedex

04 92 45 00 78



Action soutenue
financièrement par



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA @ CNPF



INVITATION

Jeudi 5 octobre 2017

De 14h à 17h00 à l'Epine (05)

**Visite d'une coupe de bois
réalisée par une abatteuse
mécanique dans 2
propriétés dotées d'un Plan
Simple de Gestion**

Participation gratuite
et inscription conseillée

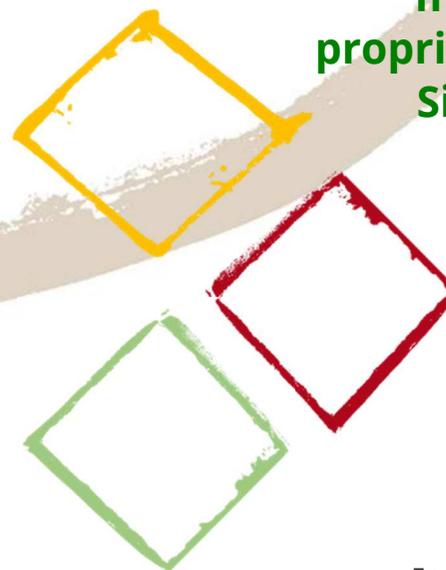
par téléphone : 06 75 69 61 75 ou

par courriel : olivier.martineau@crpf.fr

catherine.michel@crpf.fr

Plus d'information sur le site : www.cnpf.fr/paca

En partenariat avec
Chambre d'Agriculture
des Hautes-Alpes





Programme

- **Visite d'un chantier en cours** pour la réalisation d'une éclaircie dans une futaie de Pin sylvestre par une abatteuse mécanique.
- **Conseils pratiques** pour réaliser une coupe de bois chez soi.
- **Témoignage d'un propriétaire** disposant d'un Plan simple de gestion Concerté
- **Législation encadrant les Plans simples de Gestion** en Forêt privée - *Intervention d'un technicien du service forestier de la DDT 05*
- **Intérêts pour le propriétaire d'une forêt de faire un Plan Simple de Gestion**



Rendez-vous

A 14h00 devant l'église du village de la PIARRE (05) pour un regroupement dans les voitures, la piste d'accès à la coupe mesurant plusieurs kilomètres.

La coupe visitée est située sous le Duffre à proximité du col d'Arron (L'épine).

Prévoir des chaussures adaptées à la marche en forêt : cheminement facile de quelques centaines de mètres.

